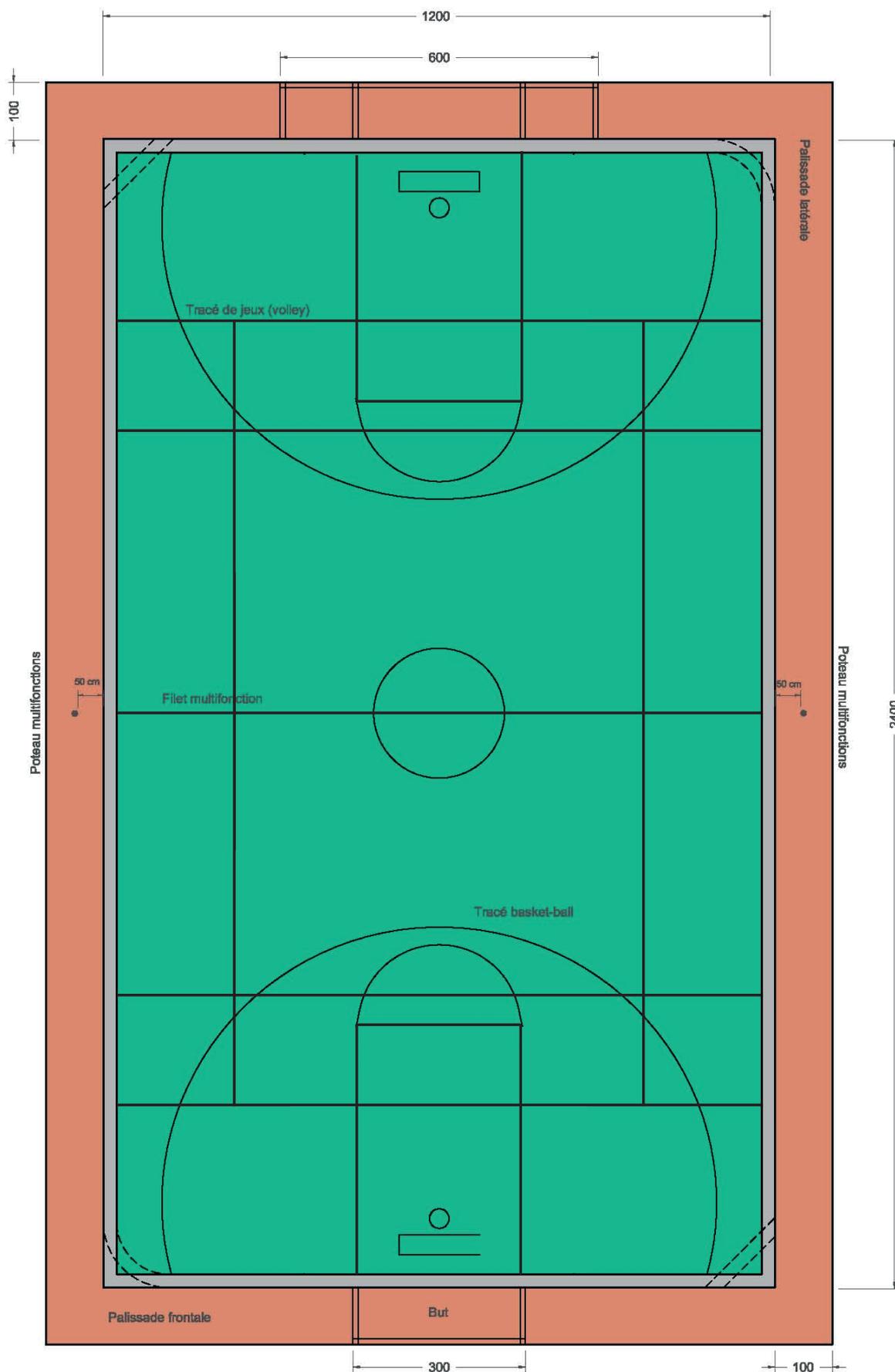


SPORT DE RUE

TRACÉ ET DIMENSIONS D'UN ESPACE MULTISPORTS 12 X 24 M



| ESPACE MULTISPORTS | | | REMARQUES |
|--------------------|------------------------|--|--|
| DIMENSIONS | Aire de jeux | Longueur : comprise entre 24 et 40 m Largeur : comprise entre 12 et 20 m | La longueur fera le double de la largeur |
| | Zones libres | Prévoir minimum 1 m en périphérie de l'aire de jeux | Béton, hydrocarboné ou pavé de béton |
| REVÊTEMENT DE SOL | Couche de support | Béton lisse ou hydrocarboné | |
| | Nature | * Gazon synthétique lesté de sable * Polyuréthane coulé sur place avec grains de caoutchouc de type EPDM * Dalles en polypropylène | Revêtement ne provoquant aucune brûlure en cas de chute |
| | Marquage au sol | Différentes possibilités : Basket, mini-foot, handball, volley, badminton, hockey | |
| | Couleur des lignes | Claire, contrastée avec le revêtement | Prévoir des teintes différentes pour chacun des tracés |
| PALISSADE | Matériaux | Palissades métalliques Palissades bois Palissades bois/métal Palissades métal/matières composites ou polyéthylène | L'assemblage se fera par vissage et/ou boulonnage Les boulons et écrous devront être en acier inoxydable, anti-vandalisme et sécurisés |
| | Hauteur des palissades | Parties latérales : +/- 1 m Parties frontales : +/- 3 m | L'accès dans l'espace multisports se fera soit par les buts soit par les parties latérales. Un accès pour personnes à mobilité réduite doit être prévu Prévoir idéalement un dispositif d'amortisseur antibruit |
| COUVERTURE | Structure | Privilégier une structure légère et translucide | La zone de couverture doit être plus étendue que la surface de jeu et il faut veiller à l'acoustique du site lors du placement de la couverture |
| ÉCLAIRAGE | | Si un éclairage est prévu, le led est obligatoire min 100 LUX | |
| NORMES | | - EN 15312 - Cahier des charges type "Sport de rue" d'Infrasports | |

REMARQUE : Toutes les spécificités liées au programme « sport de rue » sont accessibles via ce lien : http://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/Jahia/site/dgpl/accueil/Travaux_subsidies/infrasports/pid/1002

1. LE MATÉRIEL SPORTIF

1.1. Volley, badminton

Deux poteaux multifonctionnels seront scellés dans les massifs d'ancrage prévus à cet effet, à mi-longueur et à l'extérieur des palissades latérales. Ces poteaux seront munis de systèmes permettant de placer un filet central à des hauteurs différentes.

Le filet sera réalisé en câble nylon ou polyéthylène diamètre minimum 2 mm, avec bande de renfort et fixé aux quatre coins par des sandows.

1.2. Basket

Le panneau de basket sera placé au-dessus des buts où l'anneau sera positionné à une hauteur de +/- 3,05 m, avec filet en câble nylon ou chaîne galvanisée.

1.3. Mini-foot

Les buts seront placés dans les palissades frontales, ayant comme dimensions 3 m x 2 m, servant de cage pour les buts. Remarque : un filet en câble polyéthylène blanc de diamètre minimum 3 mm pourra être placé.

1.4. Hockey

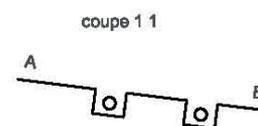
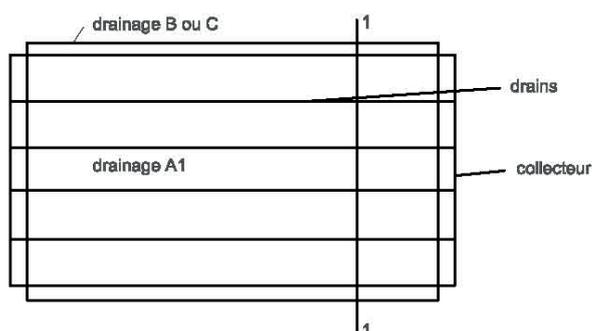
Des plinthes périphériques en partie basse des palissades doivent être prévues.

1.5. Accessibilité des personnes à mobilité réduite

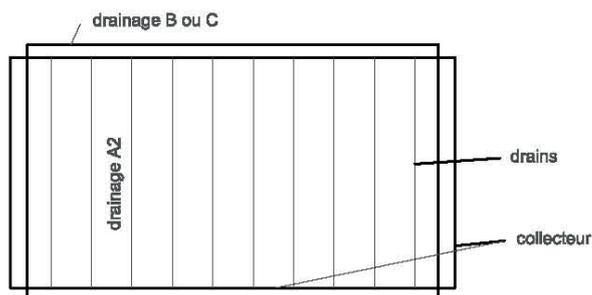
L'aménagement d'un accès vers l'espace multisports aux personnes à mobilité réduite doit être prévu. Toutefois, il devra empêcher l'accès aux vélos ou autres.

2. SYSTÈME DE DRAINAGE

1) Drains parallèles au grand axe (A1)



1) Drains perpendiculaires au grand axe (A2)



Sport de rue



Contact

Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments
Département des Infrastructures subsidiées
Direction des Infrastructures sportives
Boulevard du Nord, 8
5000 Namur
infrasports.dgo1@spw.wallonie.be
L'ensemble des fiches techniques est disponible
sur le site d'Infrasports <http://pouvoirslocaux.wallonie.be>